

Sécurité scolaire : à tous les parents, votre vigilance sauve des vies

Chers parents,

La rentrée scolaire marque le retour de nombreux déplacements autour des écoles. En tant que conducteurs ou piétons, nous partageons tous la responsabilité d'assurer un environnement sécuritaire pour nos enfants.

Les enfants n'ont pas encore tous les réflexes nécessaires pour évaluer les dangers de la route. C'est pourquoi il est essentiel d'**anticiper leur présence, de ralentir et de redoubler de prudence**, notamment : aux abords des écoles, aux traverses piétonnières, aux intersections et près des arrêts d'autobus scolaires.

⚠ Zone scolaire : ralentissez!

- Vous entrez dans une **zone où les amendes pour excès de vitesse sont doublées** durant les heures scolaires.

⚠ Autobus scolaire : arrêt obligatoire...même devant l'école!

- **Feux jaunes** activés : préparez-vous à vous arrêter;
- **Feux rouges** clignotants et panneau d'arrêt déployé: **vous devez** vous arrêter à plus de 5 mètres de l'autobus, **même s'il est stationné directement devant l'école** (sauf s'il y a un terre-plein qui sépare les voies);
- **C'est une infraction** de redémarrer votre véhicule pendant que ce panneau est encore en fonction. Vous ne pouvez redémarrer que lorsque les feux rouges sont éteints et **après vous être assuré qu'aucun enfant n'est en danger**;
- Ce comportement est fréquent et met les enfants en danger. **Sanction:** Amende entre 200\$-300\$ à laquelle s'ajoutent des frais et 9 points d'inaptitude;

⚠ Traverses piétonnières et passages pour écoliers

- **Vous devez céder le passage** à tout piéton qui traverse ou manifeste clairement l'intention de le faire (signe de la main, contact visuel, attente sur le trottoir);
- Soyez **attentif aux brigadiers scolaires** et respectez leurs signaux.

⚠ Distraction au volant = danger

- Un simple regard vers **votre téléphone ou tout autre appareil électronique** peut faire toute la **différence entre un trajet sécuritaire et une tragédie**. Restez concentré sur la route, surtout près des écoles.

⚠ Stationnement sécuritaire

- Ne vous **stationnez pas dans les zones interdites**, même pour un court moment. Ne bloquez ni les trottoirs, ni la vue des piétons ou des enfants.

Nos agents seront présents dans les zones scolaires en début d'année pour assurer la sécurité de tous. Merci de faire votre part et d'adopter des comportements responsables.

La Sûreté du Québec vous souhaite une bonne rentrée !



**AVEC VOUS
POUR VOUS**